Famille : Détecter les pièges

Fiche 13 — Identifier un faux site internet ou une fausse page de connexion

Reconnaître une imitation avant de saisir des informations sensibles

1 Pourquoi cette fiche est utile

- Les faux sites imitent les vrais pour voler des identifiants ou des coordonnées bancaires.
- Ils ressemblent parfois beaucoup à l’original.
- Quelques vérifications simples permettent d’éviter le piège.
- L’objectif est souvent de pousser à se connecter dans l’urgence.

2 Ce qu’il faut savoir

- L’adresse du site est le premier élément à contrôler.
- Le cadenas ne garantit pas qu’un site soit légitime.
- Une page ouverte depuis un lien reçu doit être vérifiée avec encore plus d’attention.
- L’apparence seule d’un site ne suffit jamais à le valider.

3 Signaux d’alerte

- Adresse web étrange ou légèrement modifiée.
- Nom de domaine inhabituel ou incohérent.
- Page de connexion ouverte après un e-mail ou un SMS alarmant.
- Fautes, incohérences ou graphisme approximatif.

4 Erreurs à éviter

- Se fier uniquement au logo ou au cadenas.
- Saisir ses identifiants depuis un lien reçu.
- Ignorer une adresse bizarre parce que la page semble crédible.
- Continuer malgré plusieurs signaux suspects.

Bon réflexe : La vraie vérification commence toujours par l’adresse du site, pas par son apparence.

Fiche 13 —

Identifier un faux site internet ou une fausse page de connexion

Les bons gestes à appliquer

1 Les bons réflexes immédiats

- Tapez vous-même l’adresse du site dans le navigateur.
- Utilisez vos favoris pour les services importants.
- Vérifiez attentivement le nom de domaine.
- Méfiez-vous des pages ouvertes depuis un e-mail ou un SMS.
- Fermez immédiatement la page au moindre doute.

2 Si l’erreur a déjà été commise

- Si vous avez saisi vos identifiants, changez immédiatement le mot de passe.
- Activez la double authentification si elle n’est pas active.
- Vérifiez l’activité récente du compte.
- Prévenez le service concerné si nécessaire.
- Contrôlez vos moyens de paiement si des données bancaires ont été saisies.

3 Mémo express

- Adresse d’abord.
- Le cadenas ne suffit pas.
- En cas de doute, on ferme.

4 Pour aller plus loin

- cybermalveillance.gouv.fr
- cnil.fr
- service-public.fr
- economie.gouv.fr